

CICF - Maîtrise des risques comptables et financiers

Accueil

SOMMAIRE

→ Accueil

- Pilotage d'un EPLE et maîtrise des risques
- La culture "gestion des risques"
- Une culture partagée ordonnateur - comptable
- Un cadre défini

- Les risques en EPLE
- Les outils pour maîtriser les risques
- La mallette de la Maîtrise des Risques Comptables et Financiers (MRCF) en EPLE
- Mutualiser
- Échanger et collaborer
- Ressources à consulter
- Actualités
- Tables

RÉGLAGES

*Ce parcours s'inscrit dans le cadre des actions de la circulaire n° 2013-189 du 14-10-2013 - NOR [MENF1300559C](#) de la DAF, publiée au [Bulletin officiel n°47 du 19 décembre 2013](#), « **Carte comptable et qualité comptable en EPLE** ». Cette circulaire trace la feuille de route vers la qualité comptable en EPLE ; elle prévoit, notamment dans son axe III, le développement et l'approfondissement du contrôle interne en EPLE.*

PRÉSENTATION DE VOTRE FORMATION

Ce parcours de formation aborde le **pilotage de l'établissement public local d'enseignement sous l'angle de la maîtrise des risques financiers et comptables**. Il s'adresse à tout acteur de l'administration financière de l'établissement public local d'enseignement (EPL), chef d'établissement, adjoint gestionnaire, agent comptable, collaborateur de ces derniers.

Cette approche nouvelle du pilotage de l'EPL est à la fois simple et pratique : en abordant de façon méthodique, chaîne par chaîne, le fonctionnement de l'établissement, après avoir identifié et recensé les obstacles et risques potentiels, la maîtrise des risques permet de s'assurer de la mise en œuvre des décisions de l'établissement de façon efficace et efficiente et de vérifier que les objectifs poursuivis soient bien atteints. Elle constitue une démarche de gouvernance constructive, de qualité, à forte valeur de progrès et cyclique.

Le parcours CICF - Maîtrise des risques comptables et financiers met à disposition des acteurs de l'administration financière de l'établissement public local d'enseignement :

Le corpus du parcours qui comprend deux parties :

- Ø L'étude et l'analyse des risques en EPLE avec les onglets « [Les risques en EPLE](#) »
- Ø Les outils permettant de contrôler et de limiter les risques : onglet « [Les Outils pour maîtriser les risques](#) »